

# LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit  
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



## Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle  
68100 MULHOUSE  
☎ : 03 89 44 66 93  
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

## Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère  
68000 COLMAR

## Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur  
90300 CRAVANCHE

## Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

## Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

## Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

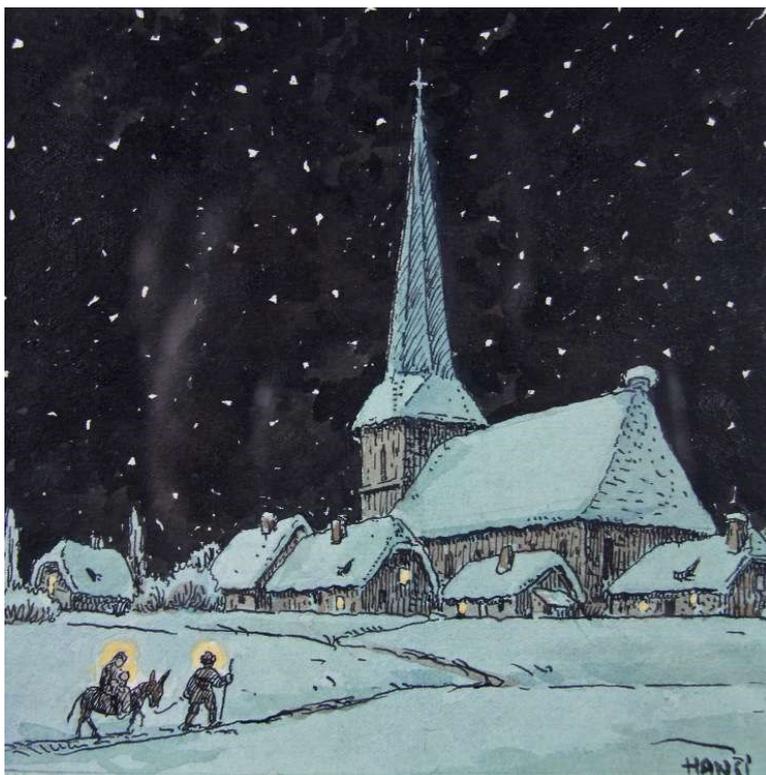
## Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Nous voici au seuil d'une nouvelle année. Souhaitons à nos proches une bonne année, voire une bonne santé, mais sans laisser entendre que la bonne santé serait le seul bonheur désirable. Souhaitons-nous surtout la bonne santé de l'âme. Mgr Lefebvre exprimait ses souhaits selon la coutume des Spiritains : « Bonne année, bonne santé et le paradis à la fin de vos jours ». Quant aux Corses, ils souhaitent la bonne année en disant : « Pace. Salute - paix et salut ». C'est plus spirituel que « bonne santé ».

Cette année sera une année sainte, et, comme en l'an 2000, tous ceux qui le pourront se retrouveront à Rome. Je vous recommande vivement d'acheter le dossier spirituel du pèlerinage. Il sera valable pour préparer et le Pèlerinage de la Pentecôte et celui du Jubilé à

*Messieurs les abbés du Prieuré Marie-Reine de Mulhouse  
vous souhaitent une joyeuse et sainte fête de Noël  
et prient l'Enfant-Jésus de vous bénir  
et de vous combler de grâces durant toute l'année 2025.*



Jean-Jacques Waltz dit Hansi, Soir de Noël en Alsace, 1946, Neustadt Galerie

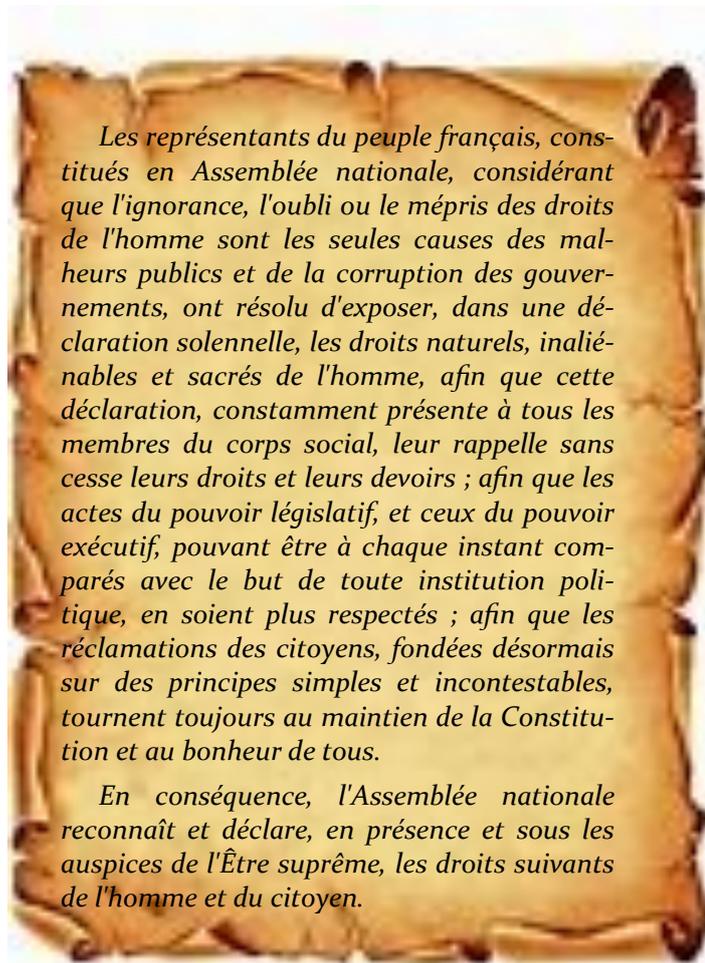
## SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
La prière d'action de grâces	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

Rome (19, 20 et 21 août 2025). Prenez connaissance sans tarder des différentes options pour aller à Rome, et y manifester notre attachement à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.



## LES DROITS DE L'HOMME



*Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.*

*En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.*

*Préambule de la déclaration des droits de l'homme*

Nous avons déjà commenté ce préambule dans le précédent bulletin :

Nous avons observé que l'assemblée qui a pris le pouvoir en 1789 ne pouvait prétendre à la légitimité, même selon les critères du texte lui-même. Nous avons ensuite montré que les « droits naturels, inaliénables et sacrés » présentés dans le préambule sont absolus et ignorent le Décalogue. Ils concernent indifféremment l'homme honnête et le malfaiteur, qui ont les mêmes droits.

Observons maintenant ce que le préambule déclare au sujet de ces droits de l'homme, à savoir que « leur ignorance, leur oubli ou leur mépris sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements. » Le mot à bien peser ici est l'adjectif « seules ». Il veut dire qu'il n'y a pas d'autres causes aux malheurs publics et à la corruption des gouvernements que l'ignorance, l'oubli, ou le mépris

des droits de l'homme. En d'autres termes, cela implique que l'ignorance, l'oubli ou le mépris du Décalogue ne seraient pas la cause des malheurs publics ou de la corruption des gouvernements. De nouveau, le Décalogue, expression de la loi divine et naturelle, est ignoré.

Pour terminer sur le préambule, remarquons l'expression « en présence et sous les auspices de l'Être suprême », qui prétend ainsi affirmer le regard approbateur de Dieu, pour mieux attribuer à son autorité, des principes qui rejettent toute autre autorité que celle de la volonté générale, et donc en même temps l'autorité divine.

Voyons ensuite les articles de la déclaration :

*Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »* Nous constatons au contraire que tous les hommes naissent différents les uns des autres, et n'ont pas les mêmes droits : et ce sont au contraire les différences entre les hommes qui fondent l'utilité de chacun pour le bien commun de la société. L'enfant naît héritier des biens de ses parents : s'ils sont très riches, il héritera de plus de biens que beaucoup d'autres.

*Article 2 : le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.*

Cet article nous énumère ces droits « naturels, inaliénables et sacrés » : après l'égalité du 1<sup>er</sup> article arrive la liberté, toujours entendue comme un affranchissement de l'autorité et de toute loi au-dessus de l'homme. L'oppression, c'est aussi bien celle du tyran véritable que celle de l'autorité qui vient de Dieu. Ainsi ils ont servi aussi bien à s'opposer à la tyrannie véritable d'un Hitler, que de la tyrannie attribuée à tort à Louis XVI.

De plus ces droits sont abstraits et absolus : par exemple la propriété : il existe dans la loi Française depuis quelques années un « droit opposable au logement », en vertu de laquelle un occupant « sans droits ni titres », c'est à dire un squatter, peut « opposer » au propriétaire légitime son « droit au logement » et être protégé par la justice. Or au contraire, la propriété est un droit fondé sur une loi ou un contrat : héritage, achat, donation, prescription. Celui qui a acheté une maison est le légitime propriétaire. Celui qui n'a pas acquis ou reçu légitimement une maison n'a pas de droit à cette propriété. La propriété n'est donc pas un droit absolu pour tous les hommes. Même s'il y a une obligation de charité de loger les personnes sans abri, cela ne leur donne pas un droit. ■

# La prière d'action de grâces

Abbé Hervé Gresland



Nous savons demander à Dieu, l'invoquer, l'appeler au secours quand nous avons besoin de lui ; mais quand nous sommes exaucés, nous l'oublions trop souvent. Alors que nous avons tant reçu et recevons tant, nous sommes peu reconnaissants, et quand nous le sommes, c'est pour peu de temps. Nous méconnaissions les dons de Dieu.

Quelle bonté n'a-t-il pas fallu à notre divin Maître, connaissant le cœur de l'homme, pour tant lui donner ! Et comme ces manques de reconnaissance l'affligent ! « Pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitude », a-t-il avoué à sainte Marguerite-Marie.

Même dans les difficultés, il faut croire que nous sommes comblés de grâces, et avoir une âme chantante pour remercier Celui qui nous donne tant. Pour nous aider à reconnaître tout ce dont Dieu nous a gratifiés, voyons quelques grandes œuvres de son amour qui sont parmi les motifs principaux de notre reconnaissance.

## Le bienfait de la création

La méditation de la création nous est très utile, car sans ce bienfait, aucun autre n'existerait.

Dieu est infiniment heureux de la plénitude de son être et de sa vie intime, il se suffit parfaitement à lui-même et n'a nul besoin de créer. Pourtant, il a créé.

Nous passons souvent à côté des magnificences de la création sans savoir bénir Dieu. Afin de nous exciter à la reconnaissance, regardons comment Dieu donne, avec une libéralité infinie. Quelle perfection, quelle harmonie, quelle beauté, quelle variété incroyable dans ces immenses ensembles aussi bien que dans chaque détail ! Tout cela, c'est l'ouvrage de Dieu !

Et Dieu nous a donné des yeux pour voir cela, une âme pour le sentir et le comprendre. Devant le spectacle enchanteur des merveilles de la création, sachons être saisis d'admiration et nous écrier : « Que le monde est beau ! Gloire à Dieu ! » Apprenons à découvrir celui qui est le Beau par essence et à monter jusqu'à lui.

Souvent on comprend mal la création. On imagine Dieu jetant les êtres dans l'espace, et puis les abandonnant pour ainsi dire à eux-mêmes – un peu comme un enfant ayant remonté son jouet le regarde glisser sur le parquet. Cette idée est très fautive. L'amour divin n'est pas une régence lointaine. Pour conserver chaque créature dans son être et la gouverner, Dieu est présent à elle, d'une présence agissante et incessante. La création part du rien, c'est-à-dire qu'elle donne tout : Dieu est donc présent à chaque créature pour lui donner tout son être, pour faire qu'elle soit tout ce qu'elle est. S'il n'était pas intimement présent à quelqu'une de ses créatures, celle-ci retomberait instantanément dans le néant. Il n'est rien des moindres parcelles de notre existence que nous ne devions à sa bonté inlassable et permanente.

Nous avons jusqu'ici parlé de la création en général. Parmi tous les êtres qui existent, il y a nous, les hommes. Pourquoi avons-nous commencé à vivre ? Nous n'avons pas demandé de venir à la vie. Nous devons ce premier commencement à la seule libéralité de Dieu, qui nous a tirés du néant. Et une fois entrés dans l'existence, nous existons pour toujours, pour l'éternité !

C'est de toute éternité que Dieu aime ses créatures ; qu'elles naissent un jour, cela est nouveau pour elles, mais non pour Dieu. Depuis toujours, Dieu a songé à moi, si petite et chétive créature. De toute éternité, j'ai été l'objet d'un amour incomparable.

Que de merveilles en nous ! Chaque organe de notre corps est une merveille. Et qu'est-ce par rapport à notre intelligence, à notre volonté, à la liberté de notre vouloir... Quelle grandeur par ces côtés-là !

Si nous cherchons à dénombrer les faveurs que Dieu nous a faites, que devons-nous dire ? Non seulement nous sommes nés, mais Dieu nous a préparé tout notre nécessaire. Qui dira les inspirations au-dedans, les exemples du dehors qu'il a semés sur notre route pour nous guider ? Qui remercie de tout cela ? En vérité, si nous pensions à remercier Dieu de tout ce qu'il nous donne, nous resterait-il du temps pour nous plaindre ? Nous songeons à prier quand nous sommes privés ; songeons-nous à le faire quand nous recevons à profusion ?

Au commencement d'une nouvelle année, songeons que c'est Dieu qui nous donne chaque journée et chaque année de notre vie, et remercions-le pour le don immense qu'il nous a fait en nous créant. La dernière parole de cette si grande sainte que fut sainte Claire a été : « Soyez béni, Seigneur, de m'avoir créée ! »

# Janvier 2025

	<b>PRIEURE MARIE-REINE</b> 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr  <b>M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46</b>	<b>CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE</b> 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE  <b>M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93</b>	<b>ORATOIRE SAINT-JOSEPH</b> 22, rue Ampère F-68000 COLMAR
<b>Me 1<sup>er</sup></b> Octave de la Nativité (I <sup>e</sup> cl.)	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Je 2</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 3</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <i>Strasbourg : Sainte Geneviève, Vierge (III<sup>e</sup> cl.)</i> <b>1<sup>er</sup> vendredi du mois</b>	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
<b>Sa 4</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.) <b>1<sup>er</sup> samedi du mois</b>	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation
<b>Di 5</b> Fête du Saint Nom de Jésus (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Réunion de la Croisade eucharistique à l'issue de la Messe</b>			
<b>Lu 6</b> Epiphanie de Notre-Seigneur (I <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 7</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 8</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue	<b>Pas de messe</b>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 9</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 10</b> Férie (IV <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 11</b> De la Ste Vierge au samedi (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de St Hygin, Pape et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 12</b> Solennité de l'Epiphanie (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> <b>Pas de Vêpres</b>	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Lu 13</b> Commémoration du Baptême de N.-S. (II <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		<b>10h20 Exposition du Très Saint-Sacrement</b> <b>Adoration perpétuelle</b> <b>18h00 Chapelet et bénédiction</b> <b>18h30 Messe lue</b>
<b>Ma 14</b> Saint Hilaire, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

<b>Me 15</b>	Saint Paul Ermite, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de St Maur, Abbé	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 16</b>	Saint Marcel I <sup>er</sup> , Pape et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 17</b>	Saint Antoine, Abbé (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 18</b>	De la Ste Vierge au samedi (IV <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Ste Prisque, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
<b>Di 19</b>	2 <sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe <b>Quête pour la façade</b>
<b>Lu 20</b>	Saint Fabien Pape, et saint Sébastien, Martyrs (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 21</b>	Sainte Agnès, Vierge et Martyre (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 22</b>	Saints Vincent et Anastase, Martyrs (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 23</b>	Saint Raymond de Peñafort, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Ste Emérentienne, Vierge et Martyre	<b>7h15 Messe lue</b>		
<b>Ve 24</b>	Saint Timothée, Evêque et Martyr (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Sa 25</b>	Conversion de Saint Paul, Apôtre (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Di 26</b>	3 <sup>e</sup> dimanche après l'Épiphanie (II <sup>e</sup> cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
<b>Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)</b>				
<b>Lu 27</b>	Saint Jean Chrysostome, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ma 28</b>	Saint Pierre Nolasque, Confesseur (II <sup>e</sup> cl.) Mémoire de Ste Agnès, Vierge et Martyre	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Me 29</b>	Saint François de Sales, Evêque et Docteur (III <sup>e</sup> cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
<b>Je 30</b>	Sainte Martine, Vierge et Martyre (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
<b>Ve 31</b>	Saint Jean Bosco, Confesseur (III <sup>e</sup> cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

### La vie surnaturelle

Jusqu'ici nous n'avons pas quitté le domaine, déjà magnifique, de la création naturelle. Il nous faut entamer le chapitre – autrement plus riche et étonnant – de la création surnaturelle.

Dans sa générosité, Dieu ne donne pas de bornes à son amour pour l'homme. Il a eu sur lui le plus splendide dessein : c'est de l'élever jusqu'à lui, jusqu'à le faire participer à sa nature divine. Tout en laissant à l'homme sa nature humaine, il va lui octroyer une participation telle à sa nature à lui, Dieu, que désormais l'homme sera capable de poser des actes divins. Il peut connaître Dieu comme Dieu lui-même se connaît, aimer Dieu comme Dieu lui-même s'aime ; il peut monter jusque là.

Toutes ces richesses nous les possédons sur terre. A ces trésors de vie surnaturelle ici-bas, n'oublions pas d'ajouter, pour en remercier Dieu, ce qui en est le prolongement normal et l'épanouissement prévu, les richesses de notre vie de gloire au ciel.

La destinée du chrétien, s'il est fidèle sur la terre, est de pouvoir, après sa mort, contempler Dieu comme il se voit. En vérité, si déjà la possession de Dieu dans l'obscurité de la foi est un mystère qui mérite une reconnaissance indicible, que sera-ce de la possession de Dieu dans le face à face ? Si nous avons une foi vive, nous devrions exulter de joie devant cette perspective de l'éternité bienheureuse.



Par la grâce sanctifiante, Dieu lui-même réside en nous, daignant établir sa demeure dans sa créature. Quel bonheur de penser que Dieu est réellement dans notre cœur, et qu'il y demeure tant que nous ne faisons pas de péché grave ! Mon âme est le temple vivant de la Très Sainte Trinité, et je la possède substantiellement ! Ainsi Dieu nous accompagne partout où nous sommes, jour et nuit. Et nous pouvons converser avec lui tant que nous le voulons, dans l'intérieur de notre âme. Que cette intimité avec Dieu est douce et belle ! Si nous comprenions cette réalité ineffable, quelles ne seraient pas nos actions de grâces ? Qu'y a-t-il de plus surprenant que le manque de reconnaissance, en face de pareils bienfaits de Dieu, de nos cœurs si prodigieusement comblés et si terriblement oubliés ?

### Les bienfaits de l'Incarnation et de la Rédemption

Triste rançon de l'accoutumance : parce que les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption du Fils de Dieu nous sont familiers, ils traversent difficilement la gangue de notre indifférence. Il nous faut demander à Dieu de nous donner des yeux et un cœur toujours neufs pour les redécouvrir et goûter à plein. Ainsi ces mystères seront une réalité *pour nous*, quelque chose dont l'étonnant prodige nous établit dans une admiration, un respect, une gratitude qui ne peut contenir ses actions de grâces.

L'homme, cet être qui n'est rien, profite de la liberté que Dieu lui a donnée pour se révolter contre lui. Et pour ce rien qui est pécheur, Dieu va combler

la distance infinie qu'il y a de lui à l'homme, il va se faire homme, se réduire aux dimensions de sa créature. « Il s'est anéanti », dit saint Paul. Il semble que nous sommes en plein rêve, en pleine folie ! Ce rêve, c'est la sublime réalité. Cette folie, c'est l'acte supérieurement sage de l'infinie Sagesse. Le Verbe s'est fait chair et est devenu comme l'un de nous. Cet homme comme tous les hommes, c'est Lui. La majesté souveraine s'est dépouillée de son immensité et de sa puissance, pour vivre avec les hommes. L'Infini s'est enclos dans des langes, il est dans une mangeoire. Semblable abaissement semble impossible : comment pouvons-nous parler d'un Dieu fait homme, d'un Dieu couché sur une paille d'étable, dépendant entièrement d'une femme, d'un Dieu travaillant plus tard comme charpentier ? Et pourtant cela est...

En vérité, quels abîmes ! Et nous qui n'y songeons pas !

Cela nous semble tout naturel. Naturel, un Dieu-Homme ? Si nous n'avions pas émoussé notre faculté de saisir la réalité profonde, ce serait un *Magnificat* constant qui jaillirait de nos cœurs. Pauvres êtres qui ne savons pas admirer les inventions de l'amour divin et vibrer devant elles...

La crèche, ce n'est pas tout. Après l'Incarnation, voici la Rédemption. Dieu s'est fait homme ; voici qu'il se fait homme de douleurs.

Ici encore, la croix nous l'avons trop vue pour bien la voir. A moins que plutôt, nous ne l'ayons pas assez regardée pour bien la comprendre.

Le crucifix peut n'être pour nous que deux traverses de bois, avec dessus une image sculptée, en tous cas figée ; ou bien il peut être un bois trempé de sang, avec dessus un Dieu qui meurt pour nous.

Cet homme qui souffre tant... c'est le Fils de Dieu ! Ce flagellé, le front ceint d'épines... c'est le Fils de Dieu ! Ce supplicé dont les mains sont clouées sur un gibet, c'est le Fils de Dieu !

Mais alors d'où vient que cette croix tienne si peu de place dans nos pensées, dans nos vies ? D'où vient qu'un Dieu ait pu être crucifié pour nous par amour, et que le souvenir de ce crucifié ne nous poursuive pas ? D'où vient qu'un tel amour reçoive en retour si

peu d'amour ? Qu'aurait-il pu faire de plus, le Sauveur, pour que notre cœur se fende ? L'homme ne sait pas regarder, il ne sait pas comprendre, il ne sait pas aimer.

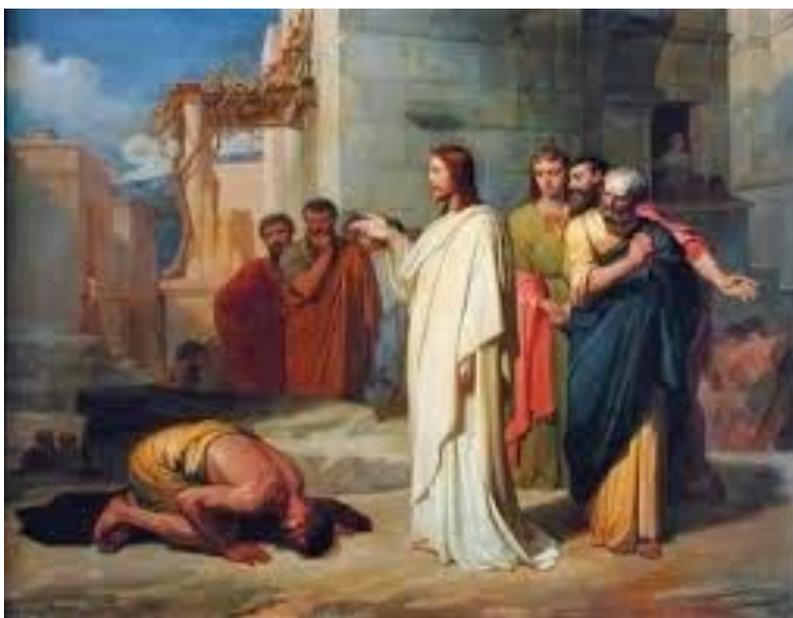
Me permettez-vous de vous dire, Seigneur, que vous vous êtes mépris ? Nous ne valions pas la peine que vous vous sacrifiiez pour nous. Un bon nombre vous injurient, la grosse masse ne comprend pas, et les « bons », vous seul savez, Seigneur, combien peu ils aiment, et combien peu ils remercient. Pour eux

tous, et pour moi, si peu reconnaissant, pitié, Seigneur !

Dieu nous pardonne, mais cela ne nous autorise pas à rester aussi fermés, à l'avenir, à l'action de grâces. Est-ce que la pensée du Sauveur Jésus, qui s'est livré pour nous jusqu'à la mort et la mort de la croix, ne devrait pas faire venir souvent à nos lèvres ou du moins à notre cœur une formule comme « Loué soit Jésus-Christ ! » ou « *Benedicamus Domino*, Bénissons le Seigneur », ou « *Deo gratias*, grâces soient rendues à Dieu ! »

Après cela il faudrait détailler toutes les grâces qui nous viennent avec et par la grâce de la Rédemption : don que Jésus nous a fait de sa Mère, de son corps divin dans l'Eucharistie, de l'Eglise avec sa doctrine, son magistère infallible, ses sacrements, son culte. Nous ne pouvons tout passer en revue. En réalité, chacun de ces bienfaits est, à lui seul, un monde de bienfaits. « Au fond, disait Mgr Baunard, il n'y a qu'un dogme, c'est que Dieu nous a aimés... Tous les mystères de la foi, création, révélation, incarnation, rédemption, Eucharistie, découlent de ce principe ; il est la clef de tout. »

Il resterait un mot à dire d'une autre forme – la plus parfaite – de notre action de grâces. Remercier Dieu, moins pour les bienfaits qu'il nous a accordés à nous que pour les richesses dont il se trouve comblé, lui. Une des plus belles prières qui soient est cette formule du Gloria de la messe : « Seigneur, nous vous rendons grâces pour votre grande gloire », *gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam*. Seigneur, nous vous remercions d'être si grand !



*Le lépreux guéri remercie Jésus*



**ACTIVITÉS A PRÉVOIR****Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
- Janvier : 8, 15, 22 et 29
- Février : 5 et 26
- Mars : 5, 12, 19 et 26

**Catéchisme pour adultes**

- Cravanche : mercredi 22 janvier de 19h15
- Mulhouse : mardis 14, 21 et 28 janvier de 19h15 à 20h15
- Colmar : mercredis 8, 15, 22 et 29 janvier de 19h15 à 20h00

**Cercle Saint-Pie X**

- Cravanche : dimanche 26 janvier de 10h00 à 11h00
- Mulhouse : mardi 7 janvier de 19h15 à 20h15
- Colmar : samedi 18 janvier de 19h15 à 20h15

**Réunion des jeunes**

- Colmar : samedi 25 janvier de 19h15 à 20h15

**Croisade Eucharistique**

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 5 janvier

**Quêtes spéciales**

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 19 Janvier

**Fête des Rois**

- Colmar : dimanche 12 janvier
- Mulhouse : dimanche 19 janvier

**Adoration perpétuelle**

- Colmar : lundi 13 janvier

**Journée catholique du Doyenné**

- Etoile du Matin : dimanche 19 janvier

**Cérémonie de confirmations**

- Colmar : samedi 10 mai
- Nancy : dimanche 11 mai

**HONORAIRES**

- Messe** : 18 €
- Neuvaine** : 180 €
- Trentain** : 720 €

**RETRAITES SPIRITUELLES****Saint Ignace (messieurs)**

- 6-11 janvier : Caussade
- 6-11 janvier : Enney
- 13-18 janvier : Gastines
- 20-25 janvier : Pointet
- 10-15 février : Gastines
- 17-22 février : Pointet
- 3-8 mars : Caussade
- 10-15 mars : Gastines
- 17-22 mars : Pointet
- 5-10 mai : Gastines
- 19-24 mai : Pointet
- 25 mai-2 avril : Caussade

**Saint Ignace (dames)**

- 6-11 janvier : Pointet
- 20-25 janvier : Caussade
- 27 janvier-1<sup>er</sup> fév. : Gastines
- 3-8 février : Pointet
- 3-8 février : Enney
- 24 fév.-1<sup>er</sup> mars : Gastines
- 24 fév.-1<sup>er</sup> mars : Caussade
- 3-8 mars : Pointet
- 24-28 mars : Gastines
- 28 mars-2 avril : Caussade
- 31 mars-5 avril : Pointet
- 5-10 mai : Pointet
- 12-17 mai : Caussade
- 19-24 mai : Gastines

**Montfortaine (mixte)**

- 13-18 janvier : Moulin du Pin
- 16-21 juin : Moulin du Pin

**Vie chrétienne (mixte)**

- 10-15 février : Moulin du Pin

**Prier avec les psaumes (mixte)**

- 17-22 mars : Moulin du Pin

**Session pour les fiancés (mixte)**

- 29-30 mars : Moulin du Pin

**Retraite de Semaine Sainte**

- 14-19 avril : Moulin du Pin

**Foyer (mixte)**

- 5-8 mai : Enney

**A Jésus par Marie (mixte)**

- 19-24 mai : Moulin du Pin

**INTENTIONS DU MOIS**

**Croisade eucharistique** : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

**Rosaire vivant** : pour les chrétiens persécutés dans le monde.

**CARNET PAROISSIAL**

*Nous prions pour nos défunts du mois de janvier*

**A Mulhouse**

- Mlle Irma Brodbeck, + 1999 à 88 ans
- M. Tadeusz Wojtowicz, + 2009 à 72 ans
- M. Joseph Runser, + 2010 à 91 ans
- Mlle Madeleine Fischer, + 2011 à 81 ans
- M. Roger Neff, + 2011 à 80 ans
- Mlle Alice Drohmann, + 2012 à 86 ans
- M. Daniel Seither, + 2015 à 100 ans
- Mme Odile Tacquard, + 2018 à 92 ans
- Mme Madeleine Gross, + 2020 à 91 ans

**À Colmar**

- Mme Marie-Thérèse Bergthold, + 1994 à 86 ans
- Mme Jeanne Feuerstein, + 1997 à 90 ans
- M. Marcel Braun, + 2004 à 80 ans
- Mme Marthe Weibel, + 2004 à 89 ans
- M. André Kayser, + 2008 à 84 ans
- Mme Alice Trau, + 2009 à 80 ans
- Mlle Camille Hussler, + 2015 à 94 ans
- Mlle Hélène Edighoffen, + 2023 à 108 ans

**CONFESSIONS****À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le chapellet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois : à 18h00
- Le 1<sup>er</sup> samedi du mois : pendant le Rosaire

**À Colmar**

- Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe
- En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

**À Cravanche**

- 1/2 heure avant toutes les Messes